



## 16ème legislature

<b>Question N° : 970</b>	<b>De M. Julien Odoul ( Rassemblement National - Yonne )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Justice</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Justice</b>
<b>Rubrique &gt; lieux de privation de liberté</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Évènements choquants à la prison de Fresnes</b>	<b>Analyse &gt; Évènements choquants à la prison de Fresnes.</b>
Question publiée au JO le : <b>30/08/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Julien Odoul interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'évènement choquant qui a eu lieu à la prison de Fresnes. Le 20 août 2022 a été publié sur les réseaux sociaux un reportage où des détenus participent à une série d'épreuves inspirées d'un jeu télévisé, dans lequel on peut notamment y voir une course de karting. Ces épreuves ont été organisées au courant du mois de juillet 2022, en parfaite connaissance de cause du directeur des prisons de Fresnes qui avait publié un tweet le 27 juillet 2022 évoquant un « moment d'engagement fraternel » avec des photos à l'appui. Pire encore, d'après un journaliste de Valeurs Actuelles, au moins cinq collaborateurs du garde des sceaux auraient été sur place lors du tournage de ces épreuves et auraient également supervisé le montage vidéo. Dès lors, il apparaît évident que le ministre de la justice était informé de cette initiative obscène, d'autant plus qu'il est le ministre des prisonniers et que la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) est sous son autorité. À l'évidence, cet évènement n'est que la suite logique de la politique laxiste du Gouvernement en matière judiciaire. Il est important de se rappeler que le garde des sceaux avait été accueilli sous les applaudissements des détenus lors de sa première visite de terrain le 8 juillet 2020... à la prison de Fresnes. Quant aux organisateurs de ces épreuves qui défendaient avoir choisi « des détenus condamnés à de courtes peines », il n'en est rien. Un responsable de FO Pénitentiaire à Fresnes a affirmé face caméra qu'un détenu multirécidiviste condamné à dix ans d'emprisonnement pour viol avait pu participer à ce jeu. Un second participant a lui été condamné pour meurtre. Que dire aux victimes ayant été confrontées à ces images, qui voient leur bourreau se distraire dans un parc d'attraction pour détenus ? L'image des institutions est une nouvelle fois détériorée, à l'heure où le laxisme judiciaire, la surpopulation carcérale et la question de la récidive sont des enjeux majeurs pour le pays. Pour toutes ces raisons, il souhaite connaître la date de démission du ministre de la justice.